

Les mille sources de la Colère

N° 186

Septembre 2026

Edito

La honte.

C'est aujourd'hui le sentiment qui domine chez de nombreux agents de la DGFIP.

La honte de voir une administration qui exige de ses agents rigueur, sécurité, confidentialité et exemplarité, alors qu'elle semble incapable de s'appliquer à elle-même ces mêmes exigences.

Depuis plusieurs années, les agents alertent sur la multiplication des piratages, failles de sécurité, données exposées, dysfonctionnements informatiques, erreurs dans les applications et anomalies fiscales, notamment avec GMBI. À chaque fois, les agents sont en première ligne : ils doivent répondre aux usagers, expliquer des situations incompréhensibles, corriger les erreurs et gérer les conséquences de décisions qu'ils n'ont pas prises.

Pendant ce temps, crânement, systématiquement, avec redondance, la Direction Générale continue de parler de modernisation, de performance, de dématérialisation et de qualité de service.

Mais quelle performance lorsque les outils ne fonctionnent pas ? Quelle modernisation lorsque les agents passent leur temps à contourner les dysfonctionnements ? Quelle qualité de service lorsque l'administration produit elle-même les erreurs que les agents doivent ensuite réparer ?

Les agents ne refusent ni la modernisation ni l'évolution de leurs missions. Ils refusent en revanche de devenir le service après-vente d'un système informatique défaillant et de porter la responsabilité de dysfonctionnements dont ils ne sont ni responsables ni décisionnaires.

Cette situation est d'autant plus inacceptable que les agents doivent déjà faire face aux suppressions d'emplois, à l'augmentation de la charge de travail, à la multiplication des missions et à la dégradation de leurs conditions d'exercice. On leur demande toujours davantage, avec toujours moins de moyens, puis encore davantage lorsque les outils dysfonctionnent.

Si la confiance des agents envers leur administration est profondément atteinte. Celle des usagers l'est également. Or, la confiance ne se décrète pas dans une communication institutionnelle : elle se mérite.

La course à la dématérialisation soulève également de sérieuses interrogations. La facturation électronique, notamment, pose des questions de sécurité, de souveraineté, de protection des données et de continuité du service public, avec le recours à des plateformes privées, dont certaines basées à l'étranger.

J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques >> ICI<<

Contacts

mail cgt.ddfip19@dgfip.finances.gouv.fr

tél : 06 19 30 22 37

L'État aurait dû privilégier une solution publique, sécurisée, accessible et gratuite, garantissant une véritable maîtrise des données économiques et fiscales des entreprises.

La décision de ne plus accepter le paiement par chèques ou en numéraire illustre également une logique de réduction des coûts qui fait peser une nouvelle contrainte sur les usagers et les agents. Le service public doit avant tout garantir des solutions accessibles et adaptées à toutes les situations.

À cela s'ajoutent les suppressions d'emplois et les restructurations annoncées ou envisagées. En Corrèze, les informations faisant état d'un projet de fermeture de services, susceptible d'intervenir après les élections sénatoriales de septembre, soulèvent de graves questions sur la transparence du dialogue social. Toute restructuration doit être annoncée publiquement, discutée avec les personnels, les élus et les usagers, et ne peut être décidée sans garanties pour les agents et la population.

Les agents de la DGFIP sont fiers de leur métier et de leur mission de service public. Ils n'ont pas honte de leur travail. Ce qu'ils dénoncent, ce sont des choix qui fragilisent progressivement l'administration et les conditions dans lesquelles ils doivent exercer leurs missions.

Ils exigent désormais :

- des explications claires et transparentes sur les incidents de sécurité et les dysfonctionnements majeurs
- des moyens humains et techniques suffisants pour garantir la sécurité et la continuité du service public
- des outils informatiques fiables, testés et opérationnels avant leur généralisation
- la reconnaissance du travail supplémentaire réalisé par les agents pour corriger les erreurs et pallier les défaillances
- une véritable prise en compte des remontées du terrain
- l'arrêt de la fuite en avant technologique lorsqu'elle se fait au détriment des usagers et des agents
- une véritable politique de responsabilité, afin que les conséquences des erreurs de l'administration ne soient plus systématiquement reportées sur ceux qui sont chargés de les réparer

Les agents de la DGFIP ne demandent pas l'impossible !

Ils demandent simplement de pouvoir exercer leur métier correctement, avec des outils fiables, des effectifs suffisants, des moyens adaptés et une administration à la hauteur de ses responsabilités.

Défendre le service public, c'est refuser qu'il soit fragilisé de l'intérieur.

La honte n'est pas celle des agents.

La honte, c'est de demander aux agents d'être exemplaires lorsque l'administration ne se donne pas elle-même les moyens de l'être.

LA HONTE DOIT CHANGER DE CAMP !



Pirate des Caraïbes

Le 28 août, Numérobis informait les agents et les O.S des suites du piratage de fin juin, dévoilé par la Directrice Générale le 14 du même mois, après avoir été informée par les hackers eux-mêmes. De quoi donner du crédit à l'adage « mieux vaut tard que jamais ». La moiteur de l'été, certainement. Vous rappelez-vous que récemment des collègues ont dû justifier la consultation d'obscures personnalités du département dont la notoriété ne dépasse pas souvent les limites de leur canton ? Là, par l'accès d'un seul agent, ce sont des milliers de dossiers qui ont été consultés. De quoi se poser une question : mais qui peut avoir un accès aussi peu surveillé ?

Les sous-doués

La commission des finances de l'Assemblée Nationale a auditionné notre Directrice Générale sur les moyens consacrés à la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale. Constatant que sur les 1500 emplois promis il y a 3 ans pour cette mission seulement 42 avaient été pourvus, notre DG a répondu que cela prenait du temps de former de nouveaux vérificateurs. C'est marrant, la propagande interne laisse souvent entendre qu'il suffit de s'asseoir sur un siège pour connaître son métier ?

The wall

De retour de vacances, les juilletistes ont découvert une palissade dans l'accueil public du CFIP de Brive. Outre un motif d'installation nébuleux et une esthétique stalinienne, rien ne va : une porte battante qui ouvre du mauvais côté, des caméras qui filment du placo et une signalisation incendie devenu inadaptée... La Direction a tenté d'être rassurante : « c'est en faisant qu'on s'aperçoit que ça ne va pas ». Et puis, ce n'est que de l'argent public...

Chèque sans provision

La suppression des chèques est censée permettre de dégager du budget pour la sécurité informatique, dicit notre DG. Et le paiement par carte bancaire limité à 300 €, c'est pour économiser pour les voyages de notre haut commandement ? Les usagers deviennent réticents à l'idée de laisser leur RIB à la DGFIP, on se demande bien pourquoi.

Omerta bis repetita

Le Nouveau Réseau de Proximité 2 est en route. Annoncé au national de façon globale, nous attendons sa retranscription locale : Numéro 1 semble attendre les élections sénatoriales pour ne pas mettre les candidats dans l'embarras face à une nouvelle attaque de la notion même de ruralité. Des élus, avertis par le canal préfectoral de la fermeture prochaines de SGC, ont vendu la mèche. De quoi créer des angoisses légitimes chez ceux qui ont appris mais restent dans l'attente d'être informés officiellement par une hiérarchie qui appelle à la confiance. Dans les années 90, on parlait de patron-voyou. Aujourd'hui c'est normal, ils vous disent même qu'ils tiendront compte de votre soif de transparence... Après tout ce ne sont que des « ajustements ».

Les meilleurs d'entre nous

Le Parquet National Financier, en lien avec la justice Belge, annonçait vendredi une saisie de 65 millions d'euros dans l'enquête ouverte en mars 2022 autour du cabinet de conseil McKinsey pour blanchiment aggravé de fraude fiscale. Les investigations, ouvertes dans le prolongement d'une commission d'enquête menée par le Sénat, portaient sur l'influence des cabinets de conseil privés sur les politiques publiques depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron en 2017. Deux ministres, Amélie de Montchalin (Transformation et Fonction Publique) et Olivier Dussopt (Budget), tentaient alors de désamorcer la polémique autour du cabinet, présenté comme le symbole d'une connivence avec les milieux d'affaires. Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire avançait également que le cabinet n'avait fait l'objet d'aucune clémence de la part des services fiscaux, alors que le rapport rendu par le Sénat sur le consulting mettait au jour plusieurs années de pratiques d'optimisation fiscale. Pour la seule année 2021, l'État concédait avoir dépensé 893,9 millions d'euros en conseil, dont les 2/3 consacrés aux outils informatiques et cyber, avec le succès que l'on connaît. Selon le ministre du Budget, l'État ne représentait que 5% du chiffre d'affaires de McKinsey, soit 2% des dépenses de conseil de la France. Une paille, quoi.

SyntaxError

Notre Directrice Générale est transformée ! Les crises successives lui font appeler la DGFIP à faire preuve d'humilité. Dès cette annonce, les connexions au dictionnaire en ligne ont explosé à Bercy. Rappelons que la racine du mot « humilité », c'est humus, soit « près du sol ». Alors que là nous sommes plus dans le hors-sol.

HackerDgfipFeteDuSlip

Mot de passe : Pensez aux majuscules !

Les applications
sont encore en l'air...
T'inquiète pas,
je télécharge
tout sur le Darknet !

